INGENIERIE FINANCIERE
CASH MANAGEMENT
PREVOYANCE – SANTE
IMMOBILIER

Siège Social : 1 rue Villaret de Joyeuse -
75017 Paris
SIRET N° 432 240 182 R.C.S PARIS
Capital Social : 10.000 € - Code NAF : 6622Z

Tél. 01 42 85 80 00 • Fax 01 42 85 80 44
www.maubourg-entreprise.fr
info@maubourg-entreprise.fr

Nouveau coup de booster sur les comptes à terme

de Maubourg Entreprise

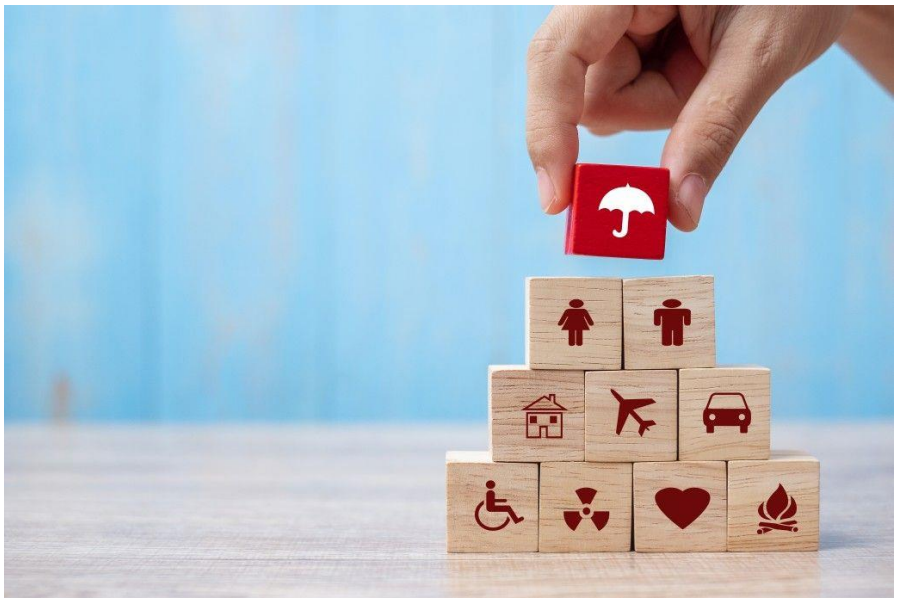

Le Cabinet Maubourg Entreprise propose à ses clients entreprises une offre simple et sécurisée de comptes à terme destinés aux sociétés non financières et aux entrepreneurs individuels.

Cette offre a été élaborée en partenariat avec My Money Bank, établissement financier spécialisé dans le rachat de crédit, le financement automobile et l'épargne. Elle est détenue par le fonds international CERBERUS.

Un placement performant et sécurisé

- Une rémunération garantie et connue à l'avance.
- Un taux d'intérêt fixe.
- Une trésorerie optimisée.
- Une visibilité sur les liquidés à moyen terme et les rendements intermédiaires si les fonds sont retirés avant le terme.

Des liquidités disponibles

- Une solution flexible : les liquidités restent disponibles pour faire face à des besoins de trésorerie.
- Une autre opportunité d'investissement se présente ? Les liquidités sont accessibles à tout moment.
- Possibilité de retrait anticipé des fonds : la rémunération est alors ajustée à la durée réelle du placement (sous réserve d'un préavis de 31 jours).

Une gestion optimale des liquidités

- Un placement à court et moyen terme (6 à 60 mois) : l'assurance d'une performance optimale en fonction de la durée de placement de fonds.

Pour bénéficier d'une performance maximale, il est important de bien choisir la durée du Compte à Terme en fonction de la stratégie d'investissement.

Grille tarifaire Août 2022

SOCIÉTÉ NON FINANCIÈRE et ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Versements cumulés* ≤ 20 000 000 €

Durée**	6 mois	12 mois	18 mois	36 mois	60 mois
Taux nominal annuel brut (%)	0,60	1,00	1,1	1,3	1,5
TRAAB***(%)	0,60	1,00	1,097	1,283	1,457

Sociétés Financières : telles que définies par le Système Européen des Comptes (SEC 2010) de l'Eurostat.

Exemple :

Pour un Compte à Terme, dont les versements cumulés* sont inférieurs à 20 000 000 €, d'une durée contractuelle de 60 mois dont la clôture anticipée intervient au bout de 48 mois, les fonds seront rémunérés au taux d'intérêt applicable pour une durée d'immobilisation supérieure ou égale à 48 mois, du 1er jour de versement jusqu'à la veille de la clôture, soit au taux de rendement actuariel annuel brut de 1,362 % (et un taux nominal annuel brut de 1,400 %). Ce taux figure dans la demande d'ouverture du compte.

** Versements cumulés : somme des placements effectués sur un ou plusieurs Comptes à Terme ouverts par un même clientdans notre établissement*
*** Durée d'immobilisation des fonds du Compte à Terme : nombre de mois depuis la date d'ouverture du compte.*
**** Taux de rendement fixe actuariel annuel brut*

Pour plus d'informations :

- Courriel : info@maubourg-entreprise.fr
- Téléphone F : 01.42.85.80.00